

Fongicide céréales

Pack DIADEM 3D

Diadem® + Comet® 200 10L + 5L

- Rendement sécurisé et large spectre d'efficacité
- Polyvalence blés et orges
- Raisonner autrement sa protection fongicide

PERFORMANCE ET POLYVALENCE

blés



Septoriose

++++



Rouille brune

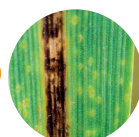
++++



Rouille jaune

++++

orges



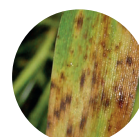
Helminthosporiose

++++



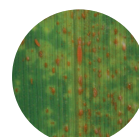
Rhynchosporiose

++++



Ramulariose

++++



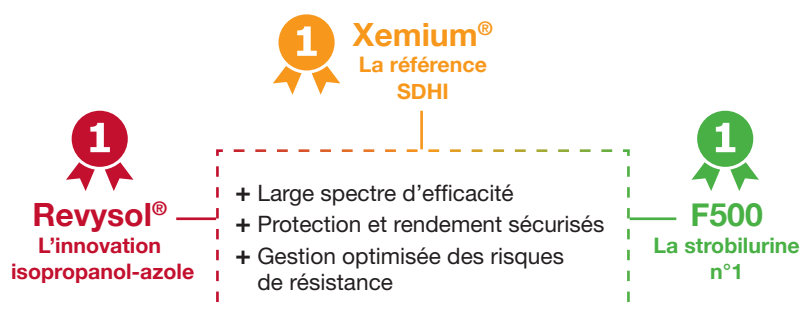
Rouille naine

++++

EFFICACITÉ **++++** Très bonne

LES MOLÉCULES LES PLUS PERFORMANTES POUR SÉCURISER LE RÉSULTAT

Stade Dernière Feuille Étalée : le stade clé de la protection des céréales



Performance sur blés

Diadem® + Comet® 200



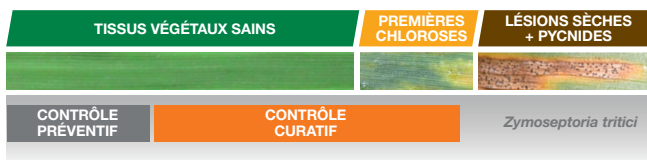
Efficacité
septoriose
+10 points



Rendement
+ 2 q/ha

Comparaison avec fongicide de référence 1 L/ha.
Source : 11 essais 2018-2019

DES ATOUTS POUR SIMPLIFIER LES CHANTIERS DE PULVÉRISATION



Préventif ou curatif : une bonne action des fongicides passe par une application avant l'apparition des symptômes

RECOMMANDATIONS



Fenêtres de pulvérisation élargies

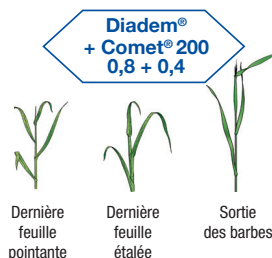
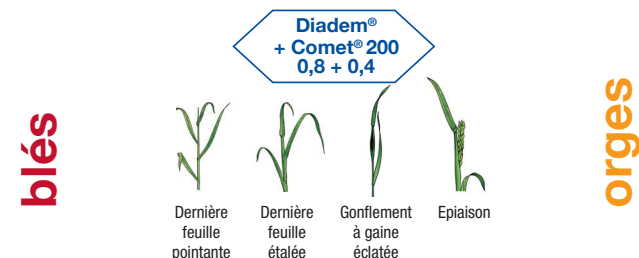
- **Contrôle des contaminations latentes en incubation dans la feuille** (sans symptôme)
Grande activité curative*
- **Gestion des contaminations tardives**
Persistance d'action remarquable



Indépendant des imprévus climatiques

- **A l'abri du lessivage**
dès séchage de la bouillie
- **Efficace même par temps froid**
(dès 5°C)*

*ne constitue pas une recommandation d'utilisation



DOSAGE FACILE : ratio 2 pour 1

1 pack pour 12,5 ha

QU'EST-CE QUE LE PACK DIADEM 3D ?

	DIADEM® - 10 L	COMET® 200 - 5 L
AMM	N° 2190686	N° 2100151
Composition	100 g/L méfenftrifluconazole (nom d'usage Revysol®) + 50 g/L fluxapyroxad (nom d'usage Xemium®)	200 g/L pyraclostrobine
Formulation	EC (Concentré Emulsionnable)	EC (Concentré Emulsionnable)
Cultures et usages autorisés	Blés, triticale épeautre : septoriose(s), rouille(s), oïdium(s) Orges : helminthosporiose et ramulariose, rhynchosporiose, rouille(s) Avoine : rouille couronnée, oïdium(s) Seigle : rhynchosporiose, rouille(s), oïdium(s)	Blés, triticale épeautre : rouille(s) Orges : helminthosporiose, rhynchosporiose, rouille(s) Avoine : rouille couronnée Seigle : rhynchosporiose, rouille(s)
Dose autorisée	1,5 L/ha	1,1 L/ha
ZNT aquatique	5 mètres	5 mètres pour 1 application 20 mètres pour 2 applications
ZNT arthropodes		5 mètres
ZNT personnes présentes et résidents	3 mètres	
Nombre max.d'application/ ha /an	1/an (stades BBCH 30 - 59)	2 (sauf helminthosporiose orge 1/an)
DAR	35 jours	35 jours
DRE	48 H	48 H

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299

Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur pendant la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire certifié selon norme NF EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial, masque respiratoire à cartouches A2P3.

Ce pack est utilisable pour lutter contre les maladies sur lesquelles les deux produits sont autorisés (usages communs), ou pour lutter contre un complexe maladies où l'un/et ou l'autre sont homologués sur des pathogènes distincts (usages différents).

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. © Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 593CFFE1019R - Octobre 2019.

Diadem® : SGH07, SGH09 - ATTENTION - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H315 : Provoque une irritation cutanée - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H332 : Nocif par inhalation - H335 : Peut irriter les voies respiratoires - H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Comet® 200 : SGH07, SGH08, SGH09 - ATTENTION - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion - H315 : Provoque une irritation cutanée - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H332 : Nocif par inhalation - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SGH07 SGH08 SGH09

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.